



L'USINE NOUVELLE

S'inscrire à la newsletter

ABONNEZ-VOUS



IDENTIFIEZ-VOUS

L'ACTU	TROUVEZ VOS FOURNISSEURS	NOS ÉVÈNEMENTS ET FORMATIONS	APPELS D'OFFRES	EMPLOI & CARRIÈRES	INDUSTRIE EXPLORER	INDICES & COTATIONS			
	L'USINE AÉRO	L'USINE DE L'ÉNERGIE	L'USINE SANTÉ	L'USINE AGRO	L'USINE MATIÈRES PREMIÈRES	QUOTIDIEN DES USINES	ECONOMIE	L'USINE CAMPUS	ET AUSSI

Accueil > Transformez votre entreprise

Technilum met en lumière la Smart City

PUBLIÉ LE 10/05/2018 À 00H00

PUBLI-RÉDACTIONNEL Technilum, entreprise spécialisée dans la fabrication de mobiliers d'éclairage, défend les valeurs du « Made in France » et celles de la ville intelligente. Cette double prise de position lui permet de penser croissance et de s'assurer une belle reconnaissance à l'export.



© Xavier Boymond



Alors que la ville du futur se développe à travers les territoires, le concept de Smart City fait de plus en plus parler de lui. Il témoigne de l'émergence d'une ville intelligente, reposant sur l'utilisation de la data et des systèmes IT (technologies de l'information). Technilum, entreprise basée à Béziers et spécialisée dans les solutions d'éclairage urbain, participe aux recherches autour de la Smart City. « *Nos produits n'ont pas pour unique vocation d'éclairer : ils doivent favoriser les solutions Smart City pour apporter plus de services aux usagers. Nous-mêmes, nous avons développé le concept « Smart-in-Site », qui permet d'avoir sur un lampadaire un maximum d'équipements (caméras de surveillance, sonorisation, capteurs pour éclairer au bon moment, capteurs environnementaux qui détectent la pollution ou préviennent en cas d'alertes météorologiques, etc.). En résumé, le mât intervient comme une adresse IP : il apporte aussi bien des solutions aux usagers (comme le wifi) mais aussi aux collectivités locales* », présente Agnès Jullian, P-DG de Technilum.

VERS UNE USINE ENTIÈREMENT DIGITALE

En parallèle, Technilum a fait le choix d'investir massivement pour se doter d'une usine plus digitale. Elle adopte une démarche de réduction du papier et modernise l'ensemble du cycle de production. Elle favorise, par exemple, le travail sur tablette : les collaborateurs auront ainsi accès aux plans des projets sur lesquels ils travaillent, pour une meilleure efficacité. C'est pour le projet de construction de son extension, le NBT (nouveau bâtiment Technilum) qu'est intervenu Bpifrance. « *Nous les avons sollicités pour les besoins de financement de la nouvelle usine. Non seulement ils nous ont accompagnés financièrement, mais ils nous ont aussi demandé de rejoindre le programme " Accélérateur PME "* », partage Agnès Jullian. *C'est un programme qui porte bien son nom, car ce qui caractérise le mieux l'action de Bpifrance, c'est sa dynamique de l'accompagnement. Il s'agit d'un partenaire institutionnel de confiance qui pousse les entreprises à aller*

plus loin. Il apporte une autre vision du niveau de performance à atteindre. ». Aujourd'hui, preuve de sa croissance engagée, l'entreprise a intégré le réseau « Excellence » de Bpifrance, dédié aux entreprises en plein développement.

DÉFENDRE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Pour la dirigeante, l'autre point fort de Bpifrance est son soutien à l'international, aidant l'entreprise à viser des marchés hors de France. Avec 35 % de sa production dédiée à l'export, Technilum rayonne à travers le monde. La PME est présente notamment en Amérique du Nord (au Canada ou à New York) mais aussi en Europe du Nord, en Suisse et en Angleterre. Elle réalise également des opérations ponctuelles au Moyen-Orient ou en Russie. Agnès Jullian estime que la clé d'un tel succès à l'étranger réside dans la proposition de produits qualitatifs et dans son choix de fabriquer en France.

Au-delà du label d'état EPV (Entreprise du patrimoine vivant), l'entreprise est adhérente de la « French Fab », pour tirer les productions françaises vers le haut.

Technilum est fière de défendre l'industrie tricolore. « *Le fait de fabriquer en France nous permet d'assurer la qualité de nos produits. Notre positionnement à l'export devient fondamentalement différent. Le "Made in France" est aussi un moyen de maîtriser plus facilement les prestations de nos sous-traitants : nous gagnons en souplesse et en réactivité* », assure Agnès Jullian.

Fabriquer en France est un gage de reconnaissance précieux.



© Technilum

Agnès Jullian, P-DG de Technilum

Entrepreneurs, Bpifrance vous finance, vous accompagne et assure votre activité à l'export. Contactez Bpifrance de votre région : bpifrance.fr*

** Bpifrance Assurance Export assure, au nom et sous le contrôle de l'État, votre activité export.*

Contenu proposé part BPIFrance.